



Pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache

Santé : des engagements, des faits marquants





Sambre-Avesnois-Thiérache

305 000 habitants

2 arrondissements
répartis sur 2 départements

L'agence régionale de santé engagée pour la santé des habitants de la Sambre-Avesnois-Thiérache

Le 7 novembre 2018, l'État et les collectivités signaient en présence du Président de la République « Le pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache ».

Assorti d'une soixantaine de mesures, ce partenariat inédit entre l'État et les collectivités s'affranchit des organisations administratives traditionnelles pour agir sur deux arrondissements répartis sur deux départements, le Nord et l'Aisne, et prend date sur des engagements essentiels pour le développement du territoire comme le désenclavement routier, la

couverture numérique, la santé, l'éducation ou l'emploi.

L'agence régionale de santé Hauts-de-France a fait de la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé l'objectif premier de son projet régional de santé, en particulier sur ce territoire, et prend une part active dans cet engagement partenarial.

Partant du constat que la réduction des inégalités de santé est l'affaire de tous, et que la santé doit être au cœur de toutes les politiques

publiques, l'ARS Hauts-de-France s'engage résolument auprès des élus et de ses partenaires institutionnels, pour mener une politique au plus près du terrain et en ciblant spécifiquement les territoires qui en ont le plus besoin.

Renforcement de l'offre hospitalière et de l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé, promotion des comportements favorables à la santé, engagement pour la santé des plus démunis, développement de la e-santé, promotion des synergies territoriales entre acteurs de santé...

En cohérence avec son projet régional de santé, l'ARS s'engage depuis la signature du pacte, aux côtés de ses partenaires, à améliorer l'état de santé des habitants de la Sambre-Avesnois-Thiérache sur une série d'enjeux-clés.

Découvrez dans les pages suivantes les premiers résultats de cette action au service de la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache, qui auront vocation à être poursuivis et amplifiés dans les années à venir.

Bonne lecture

Étienne Champion,
Directeur général de l'ARS
Hauts-de-France

Faciliter l'installation et l'exercice des professionnels de santé



6
**nouveaux
projets de MSP**

VALIDÉS OU ACCOMPAGNÉS depuis 1 an
en plus des 12 MSP déjà en activité

Un exercice coordonné plébiscité par les
professionnels libéraux, qui contribue à
un meilleur accès aux soins



81
internes accueillis en stage en 2019
par les médecins libéraux



2 **communautés
professionnelles
territoriales de santé**

en projet, pour faciliter les parcours
de soins des patients et améliorer
les conditions d'exercice des praticiens



**Création d'un guichet unique
en mars 2019 dans le département
du Nord en plus du guichet unique
ouvert dans l'Aisne en 2016**

Objectif : faciliter l'installation des médecins
et infirmiers en leur permettant de réaliser leurs
démarches au même moment et dans un même lieu



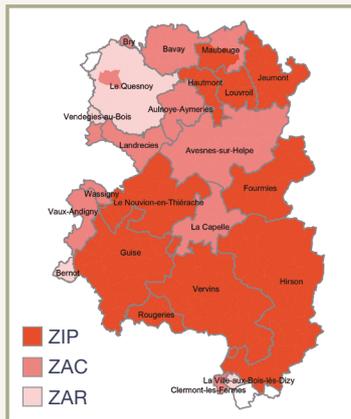
7 **nouveaux Praticiens
territoriaux de médecine
générale (PTMG)**

Avec un double objectif : sécuriser les premiers
mois d'installation par une garantie financière et
favoriser l'installation dans les territoires qui en
ont le plus besoin

PLUS D'AIDES FINANCIÈRES ET PLUS DE TERRITOIRES SOUTENUS DANS LA SAMBRE-AVESNOIS-THIÉRACHE

Une nouvelle
zone d'aide :
la ZAR

De nouvelles
aides
dans les ZAC



**+ 122 communes
éligibles
à de nouvelles aides**



**+ 115 000 habitants
supplémentaires
concernés par ces mesures**



**+ de 99%
de la population couverte**

Au 1^{er} janvier 2020, l'ARS fait évoluer le « zonage médecins généralistes », qui liste les communes dans lesquelles ces professionnels peuvent percevoir des aides financières pour s'installer et maintenir leur activité.

Elle crée un nouveau type de zone dit « d'accompagnement régional » (ZAR), dans lequel elle finance de nouvelles mesures d'accompagnement pour l'installation et le maintien des médecins.

L'agence propose par ailleurs ces aides aux Zones d'actions complémentaires (ZAC) qui n'en bénéficiaient pas jusqu'alors. Au total, 122 communes sont ainsi éligibles à de nouvelles aides, qui bénéficieront à près de 115 000 habitants supplémentaires (+ d'1/3 de la population du territoire).

Aides à l'installation et au maintien

Une aide financière de 50 000 €

versée dès l'installation du professionnel, pour faire face aux frais générés par le début d'activité.

Une rémunération garantie de 6 900 € brut par mois pendant 2 ans pour les primo-installations, assortie d'une garantie assurantielle en cas de congés maternité et d'arrêt maladie.

Une aide de 5 000 € par an sur 3 ans pour favoriser le maintien en exercice des médecins impliqués dans des démarches de prise en charge coordonnée.

Conforter l'offre de soins hospitalière du territoire



**40 millions
d'euros**

ALLOUÉS PAR L'ARS POUR CONSTRUIRE
LE NOUVEL HÔPITAL DE MAUBEUGE

**242 lits et 23 places en médecine
chirurgie obstétrique**

Livraison prévue en 2021

Développer la télémédecine et la e-santé



**5 MSP du territoire
avec de nouveaux
projets de télémédecine**

télé-expertise en dermatologie
et téléconsultation plaies complexes
au domicile

Anor - Fourmies - Guise - Maubeuge - Trélon

**Déploiement
de la télémédecine
dans les EHPAD
du territoire
prévu en 2020**

S'engager pour la santé des plus démunis



1 atelier santé ville

à Fourmies pour améliorer
l'état de santé des habitants
des quartiers qui en ont
le plus besoin



4 ADULTES RELAIS MÉDIATEURS

santé financés dans
les quartiers prioritaires
de la politique de la ville



18 Lits d'accueil médicalisés

ouverts en 2020 pour
accueillir des personnes
sans domicile fixe

Promouvoir les synergies territoriales



1 CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE

dans l'agglomération Maubeuge
Val-de-Sambre qui associe élus, usagers,
aidants et professionnels engagés
sur les questions de santé mentale



2 Contrats locaux de santé

prévus en 2020 pour coordonner les acteurs
et amplifier les dynamiques locales de santé

Communauté de communes Sud Avesnois et
Communauté d'agglomération Maubeuge Val-de-Sambre

Promouvoir les comportements favorables à la santé

■ Dépister les troubles visuels et de langage



96 écoles et 1 264 enfants
ont participé à des campagnes
de dépistage des troubles du langage

158 écoles et 2 201 enfants
ont participé à des campagnes
de dépistage des troubles visuels

■ Des expérimentations et projets innovants pour la santé des jeunes



**Pour prévenir
les troubles du langage**

**1 projet
de stimulation
langagière
chez les enfants
à Fourmies**



**Pour prévenir ou réduire le tabagisme
chez les enfants et les jeunes**

**Des programmes d'acquisition
des compétences psychosociales
auprès des enfants de 6 à 11 ans**

**Le déploiement de TABADO
auprès des lycéens et apprentis**

**Un projet de marketing social
chez les jeunes accompagnés
par les missions locales**

■ Promouvoir l'activité physique et une alimentation favorables à la santé

2 Projets alimentaires territoriaux

accompagnés en Avesnois et Thiérache avec la DRAAF

Des projets dans les établissements scolaires



Promotion de l'alimentation saine



Lutte contre la sédentarité



Promotion de l'activité physique



Aider les fumeurs à s'arrêter de fumer

+ de 800 000 €

consacrés depuis 2018 à des programmes de sevrage tabagique pour les femmes enceintes ou les personnes en situation de handicap



ACCOMPAGNER LES PLUS FRAGILES VERS LE DÉPISTAGE ORGANISÉ DES CANCERS

+ d'1 million d'euros

dédiés aux dépistages des cancers du sein, du colon et du col de l'utérus



ARS HAUTS-DE-FRANCE
556 AVENUE WILLY BRANDT
59777 EURAILLE



0 809 402 032 Service gratuit
+ prix appel



www.hauts-de-france.ars.sante.fr



Retrouvez-nous sur twitter
@ars_hdf

